

BEJANIN – DERMAGNE – MAEKAWA Associés

Société de Commissaires aux comptes membre de la
Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris
19 rue de Turbigo 75002 Paris

CLUB VILLE AMENAGEMENT

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
EPAMARNE- EPAFRANCE 5 bd Pierre Carle
77 425 NOISIEL- MARNE LA VALLEE
SIRET 403 202 823 00015

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2013)



Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CLUB VILLE AMENAGEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas de commentaire particulier à formuler.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 13 juin 2014

Le Commissaire aux comptes

BEJANIN – DERMAGNE – MAEKAWA Associés

S.E.L.A.R.L de Commissaires aux comptes, représentée par



Serge MAEKAWA
Associé gérant

Bilan et compte de résultat Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 591	1 015	576	0,23	1 106	0,24
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres Immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 591	1 015	576	0,23	1 106	0,24
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	150		150	0,06		
. Organismes sociaux	237		237	0,10		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	24 469		24 469	9,91	35 900	7,69
Valeurs mobilières de placement	202 497		202 497	62,02	227 232	49,94
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	18 139		18 139	7,35	171 925	37,78
Charges constatées d'avance	818		818	0,33	18 845	4,14
TOTAL (II)	246 309		246 309	99,77	453 903	99,76
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	247 900	1 015	246 885	100,00	455 009	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	100 000	40,50	100 000	21,98
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	115 338	46,72	134 284	28,51
Résultat de l'exercice	-19 700	-7,97	-18 946	-4,15
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	195 638	79,24	215 338	47,23
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			40 000	8,79
TOTAL (II)			40 000	8,79
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 350	6,62	122 032	28,82
Autres	34 897	14,13	31 639	9,95
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			45 000	10,11
TOTAL (IV)	51 247	20,78	199 670	43,88
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	246 885	100,00	455 009	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Prestations de services	302 284		302 284	100,00	1 854	100,00	300 430	N/S	
Montants nets produits d'expl.	302 284		302 284	100,00	1 854	100,00	300 430	N/S	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Subventions d'exploitation			80 000	26,47	50 000	N/S	30 000	60,00	
Cotisations			415 500	137,45	374 100	N/S	41 400	11,07	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					38 000	N/S	-38 000	100,00	
Autres produits			1 979	0,65	105	5,66	1 874	N/S	
Reprise sur provisions, dépréciations			40 000	13,23			40 000	N/S	
Sous-total des autres produits d'exploitation			537 479	177,81	462 205	N/S	75 274	16,29	
Total des produits d'exploitation (I)			839 763	277,81	464 059	N/S	375 704	80,96	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Autres achats non stockés			3 307	1,09	533	28,75	2 774	520,45	
Services extérieurs			245 170	81,11	9 898	533,57	235 272	N/S	
Autres services extérieurs			416 586	137,61	294 903	N/S	121 683	41,26	
Impôts, taxes et versements assimilés			804	0,27	676	39,48	128	18,93	
Salaires et traitements			135 324	44,77	120 453	N/S	14 871	12,35	
Charges sociales			58 003	19,19	51 849	N/S	6 154	11,87	
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			530	0,18	485	28,16	45	9,28	
Autres charges			4	0,00	4 209	227,02	-4 205	-99,89	
Total des charges d'exploitation (II)			859 728	284,41	483 005	N/S	376 723		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-19 965	-6,59	-18 946	N/S	-1 019	-5,37	
PRODUITS FINANCIERS:									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			265	0,09			265	N/S	
Total des produits financiers (V)			265	0,09			265	N/S	
CHARGES FINANCIERES:									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER			265	0,09			265	N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			-19 700	-6,51	-18 946	N/S	-754	-3,97	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Total des produits exceptionnels (VII)									
CHARGES EXCEPTIONNELLES:									
Total des charges exceptionnelles (VIII)									
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL									
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			840 028	277,89	464 059	N/S	375 969	81,02	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			859 728	284,41	483 005	N/S	376 723	78,00	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-19 700	-6,51	-18 946	N/S	-754	-3,97	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT									
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									

Annexe

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 246 885,25 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -19 700,05 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons identifié aucun fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués le cas échéant ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

FONDS PROPRES ET RESERVES GENERALES

Les fonds associatifs sans droit de reprise apparaissent au 31/12/2013 pour un montant de 100.000 €.

Le report à nouveau s'élève au 31/12/2013 à 115.338 € suite au résultat 2012 déficitaire de 18.946 €.

PROVISION POUR COLLOQUE

Le Club Ville Aménagement organise un colloque tous les trois ans. Pour faire face aux coûts exceptionnels de celui-ci, une provision est constatée afin d'étaler la perte estimée de cette opération. Une provision de 40.000€ avait été constatée au 31/12/2012 en vue du colloque organisé à Rennes en 2013. Cette provision a été intégralement reprise sur 2013.

PRINCIPE DE COMPTABILISATION DES LETTRES DE COMMANDES

Les honoraires relatifs aux lettres de commandes sont comptabilisés en charges dès la prestation réalisée. Pour les commandes en cours de réalisation, les acomptes versés aux prestataires sont comptabilisés en fournisseurs – acomptes versés. A la clôture de l'exercice, il est constaté une charge à hauteur des acomptes versés.

MISES A DISPOSITION

L'association bénéficie depuis sa création d'une mise à disposition gratuite de biens et de moyens de la part du Ministère de l'équipement. Celles-ci concernent :

- Locaux : 2 bureaux dont le loyer annuel est estimé à 7.000 € ;
- Bureautique : matériel informatique, téléphone, ... dont la valeur a été estimée à 2.000 €.

COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de charges et de produits enregistrent toutes les charges et tous les produits de chaque exercice qu'ils soient réalisés financièrement ou non, pourvu qu'ils se rapportent à la période concernée.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.